



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Désaffectation d'un chemin rural dénommé Le Bois du Defay sur la commune de Saint Lambert la Potherie

Par arrêté municipal n°A-2026-110 du 28 août 2026, la Maire de la commune de Saint Lambert la Potherie a décidé qu'il sera procédé à une enquête publique sur la désaffectation d'un chemin rural dénommé Le Bois du Defay sur la commune de Saint Lambert la Potherie.

L'enquête publique, d'une durée de 15 jours consécutifs, **à compter du jeudi 8 octobre 2026 à 9 heures au vendredi 23 octobre 2026 à 17 heures inclus** à la mairie de la commune de Saint-Lambert-la-Potherie, désignée siège de l'enquête.

Identité de l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées : Mairie – 4 rue Félix Pauger – 49 70 Saint Lambert la Potherie – 02 41 77 55 06 – urbanisme@saintlambertlapotherie.fr

Nom et qualité du commissaire enquêteur : Monsieur Gérard FALIGANT, retraité de la fonction publique hospitalière

Consultation du dossier d'enquête, formulation des observations et propositions :

Le dossier d'enquête publique et le registre papier d'enquête publique seront consultables aux horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H
- Mercredi et vendredi de 9H à 12H et de 15H30 à 17H30

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales en mairie – salle du conseil municipal les jours et heures indiquées ci-dessous :

- Jeudi 8 octobre 2026 de 9H à 12H
- Vendredi 23 octobre 2026 de 15H30 à 17H

Les observations du public pourront être consignées :

- sur un registre papier coté et paraphé, ouvert à cet effet en mairie ;
- ou adressées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Madame La Maire un mois après la clôture de l'enquête, puis tenus à la disposition du public à la mairie pendant une année.

Affiché en mairie le 18 septembre 2026

Affiché sur sites le 18 septembre 2026

Pour le rester jusqu'au 24 octobre 2026